

Autoroute (1), Voie à caractère autoroutier (2). Motorway (1), Dual carriageway with motorway characteristics (2). Autobahn (1), Schnellverkehrsstraße (2).	A 10 1 N 12 2
Numéro de sortie d'échangeur. Junction number. Anschlußstelle - Nummer.	A 7 10 11
Route à chaussées séparées. Dual carriageway. Zweibahnige Fernstraße.	N 20
Routes principales : 2 voies et plus (1), 2 voies étroites et moins (2). Main roads : 2 lanes or more (1), 2 narrow lanes or less (2).	N 170 1 N 12 2
Hauptstraßen : 2 und mehr Fahrspuren (1), 2 schmale Fahrspuren oder weniger (2).	N 233 1 D 94 2
Routes secondaires : 2 voies et plus (1), 2 voies étroites et moins (2). Secondary roads : 2 lanes or more (1), 2 narrow lanes or less (2).	
Nebenstraßen : 2 und mehr Fahrspuren (1), 2 schmale Fahrspuren oder weniger (2).	
Distances kilométriques (totalisées entre P ou villes importantes). Entfernungen in Kilometern (zwischen P oder wichtigen Städten).	1 3 2
Route régulièrement entretenue (1), irrégulièrement entretenue (2). Road : regularly maintained (1), not regularly maintained (2).	
Strada : regelmäßig instandhalten (1), nicht regelmäßig instandhalten (2).	
Chemin rural (1), Sentier (2). Cart track (1), Fußweg (2).	1 2 3 4
Gare (1), Arrêt (2), ouvert au trafic voyageurs (3), Tunnel (4). Station (1), Halt (2), open to passenger traffic (3), Tunnel (4). Bahnhof (1), Haltepunkt (2), für Personenverkehr (3), Tunnel (4).	
Aérodromes : international (1), avec piste en dur (2), sans piste en dur (3). Airports : international (1), hard surfaced runway (2), soft surfaced runway (3). Flughäfen : international (1), mit befestigter Rollbahn (2), ohne befestigte Rollbahn (3).	1 2 3
Limite de camp militaire (1), de zone réglementée de champ de tir (2). Truppenübungsplatzgrenze (1), Schießplatzgrenze (2).	
Limite d'Etat (1), de région (2). National boundary (1), region boundary (2).	
Staats- (1), Regionsgrenze (2).	
Limite et chef-lieu de département, d'arrondissement. Boundary and chief town of département, of arrondissement. Departmentsgrenze und -hauptort, Bezirksgrenze und -hauptort.	PF SP
Limite et chef-lieu de canton, limite de commune. Boundary and chief town of canton, Commune boundary. Kreisgrenze und -hauptort, Gemeindegrenze.	CT
Chiffre de population en milliers d'habitants. Population in thousands.	0,3
Einwohnerzahl in Tausende.	
Bois (1), Broussailles (2), Vergers (3), Vignes (4). Wood (1), Brushwood (2), Orchards (3), Vine (4). Wald (1), Gebüsch (2), Obstgärten (3), Weinbau (4).	1 2 3 4
Equidistance des courbes : 10 mètres, intercalaires 5 mètres. Contours are at 10 metres vertical interval, interval of intermediate contours 5 metres. Äquidistanz der Höhenlinien 10 m, Höhenlinien 5 m.	

TOURISME

Église classée, Musée, Ensemble architectural, Office de tourisme. Listed church, Museum, Historic buildings, Tourist office. Schanzwerte Kirche, Museum, Historische Bauwerke, Verkehrsamt.	
Stations : de sports d'hiver, balnéaire, thermale, verte. Winter sports resort, seaside resort, spa, rural resort. Wintersportort, Badeort, Kurort mit Thermalbad, Ferienort auf dem Lande.	
Château, Château ouvert au public, Bâtiment remarquable, Curiosité. Castle, Castle open to the public, Notable building, Place of interest. Schloß, Schloßbesichtigung, Sehenswertes Bauwerk, Sehenswürdigkeit.	
Ruines intéressantes, Monument mégalithique, Refuge, Table d'orientation. Ruins of interest, Megalithic monument, Refuge hut, Viewpoint indicator. Sehenswerte Ruinen, Megalithisches Denkmal, Berghütte, Orientierungstafel.	
Cimetière militaire, Fortifications, Phare, Vestiges antiques. Military cemetery, Fortifications, Lighthouse, Antiquities. Soldatenfriedhof, Festungswerke, Leuchtturm, Altertümliche Ruinen.	
Port de plaisance, Site d'escalade, Site de vol libre, Grotte. Yachting harbour, Climbing site, Hang-gliding area, Cave. Jachthäfen, Kletterstätte, Drachenfluggelände, Höhle.	
Parc de loisirs, Golf, Hippodrome, Réserve naturelle. Leisure park, Golf course, Racecourse, Nature reserve. Freizeitpark, Golfplatz, Rennplatz, Naturschutzgebiet.	
Limite de parc, Limite de zone périphérique, Limite de réserve naturelle. Park boundary, Boundary of the outer protected area, Nature reserve boundary. Naturparkgrenze, Grenze der umgebenden Zone, Naturschutzgebietsgrenze.	
Sentier de grande randonnée, Piste cyclable. Hiking trail, Cycle track. Großer Wanderweg, Radweg.	
Chemin de fer touristique, Chemin de fer à crémaillère, Téléphérique. Tourist railway, Rack-railway, Aerial cableway. Bahn für Touristen, Zahnradbahn, Seilbahn.	

Les informations touristiques portées sur cette carte et notamment les itinéraires ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'IGN.
Réalisé et édité par l'Institut Géographique National.

www.ign.fr **ESPACE IGN**
107, rue La Boétie - 75008 PARIS

© IGN - Paris 2002 Édition 2
Toute reproduction ou adaptation sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, même partielle, interdite pour tous pays.

Les utilisateurs de cette carte sont priés de faire connaître à l'IGN (Direction Générale, 136 bis, rue de Grenelle, 75700 PARIS 07 SP) les erreurs ou omissions qu'ils auront pu constater.

Hébergements touristiques de la CAPH (2006) :

CAPH	Total	Am.	Ost.	De.
Hôtels (NC à 3 *)	7	5	1	1
Campings (1 à 4 *)	6	3	2	1
Meublés (1 à 4 épis)	61	61	0	0
Gîtes ruraux et chambres d'hôtes (1 à 3 épis)	17	8	2	7

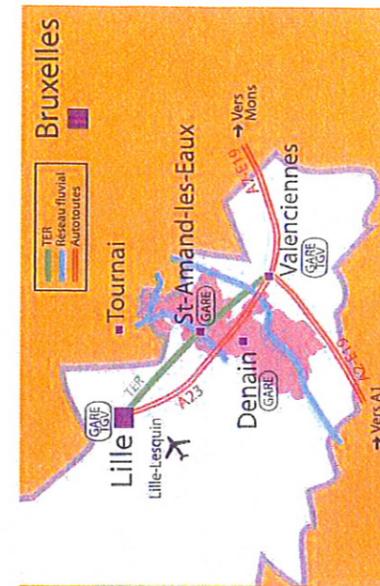
Am. : Amandinois ; Ost. : Ostrevant ; De. : Denaisis. Source : CAPH.

ANNEXE 2

Légende :

Limite de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut

Limite du Denaisis (région de Denain)

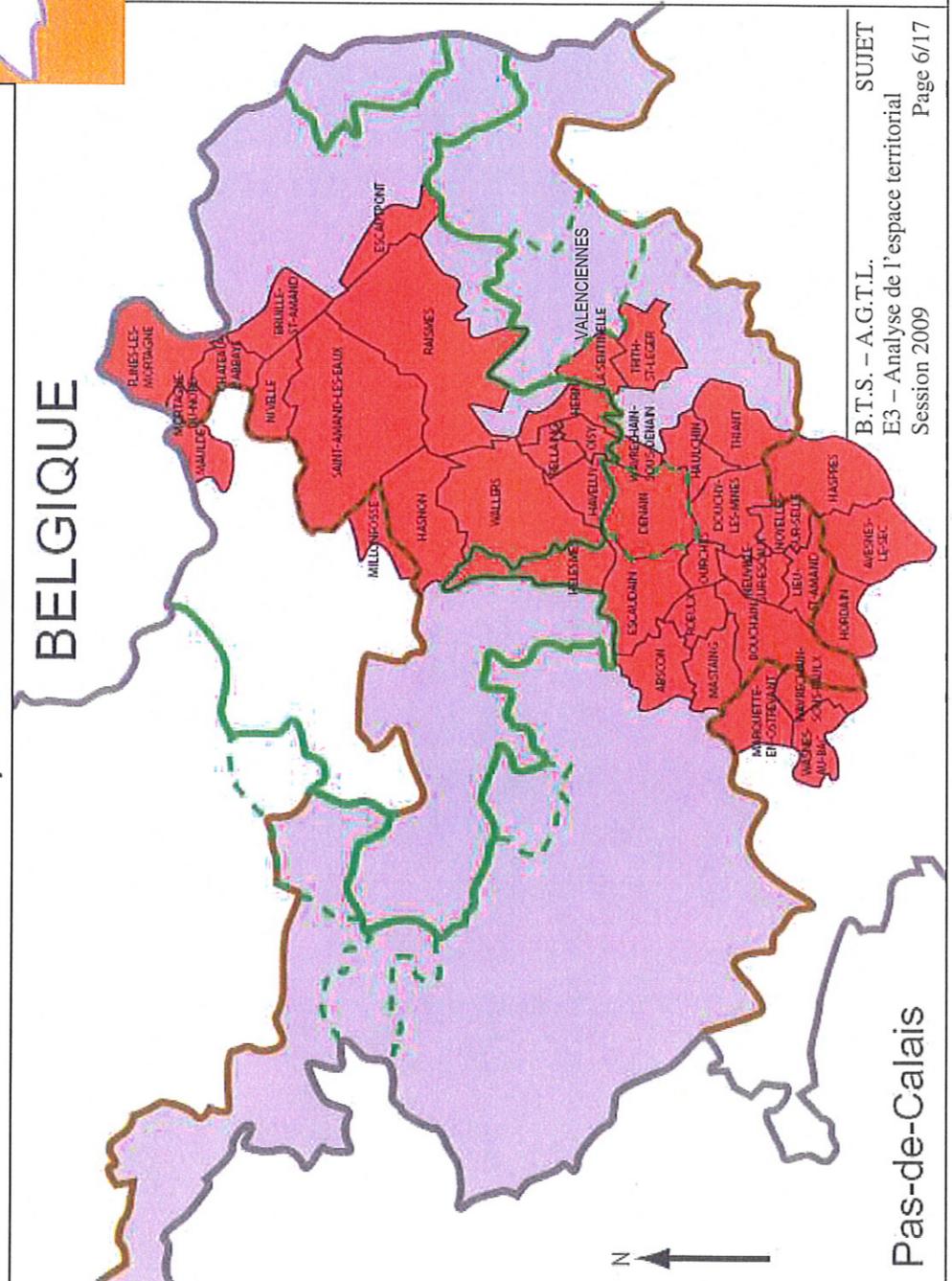


Légende :

- Territoire de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut.
- Limites des communes de la CdA de la Porte du Hainaut
- Périmètre du Bassin minier
- Communes ayant été concernées (en tout ou partie) par au moins une concession minière.
- Périmètre du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut.
- Communes associées au PNR Scarpe-Escaut.
- Limites administratives du département du Nord

0 10 km

Créée le 1^{er} janvier 2001, la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH) regroupe 39 communes et près de 145 000 habitants. Elle a identifié 3 entités géographiques bien définies du nord au sud du territoire intercommunal : l'Amandinois (région de Saint-Amand-les-Eaux), le Denaisis (région de Denain) et l'Ostrevant (région de Bouchain), dont 2 disposent d'une « Maison de Tourisme » (Saint-Amand-les-Eaux pour l'Amandinois et Bouchain pour l'Ostrevant). La CAPH a pris la compétence tourisme et s'est lancée dans un projet de développement et d'animation touristiques de son territoire en créant notamment un office intercommunal à Saint-Amand-les-Eaux. Depuis 2005, elle est aussi dans la phase d'instruction de son dossier de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire.



B.T.S. - A.G.T.L.
SUJET
E3 - Analyse de l'espace territorial
Session 2009
Page 6/17